

JAP-1010
(JAP-15744)

Japonais élémentaire I
PR : aucun
CC : aucun

3 crédits

Automne

Responsable : T. Mizoe

1. Description

Ce cours est réservé aux étudiants dont la langue maternelle n'est PAS le japonais.

Initiation au japonais oral et écrit. Apprentissage de la grammaire et du vocabulaire de base dans des situations de communication simples. Apprentissage des syllabaires *Hiragana* et *Katakana*. Initiation à quelques idéogrammes (*kanjis*) simples. Phonétique corrective. Présentation de quelques aspects de culture et de civilisation japonaises.

2. Objectifs

Objectif général

Communiquer en japonais, oralement et par écrit, dans des situations simples de la vie courante.

Objectifs communicatifs et linguistiques

Employer correctement les actes de parole et les structures linguistiques listés sous les rubriques actes de parole et contenu grammatical.

3. Contenu

Écriture japonaise: syllabaires Hiragana et Katakana, 26 idéogrammes (*kanjis*) simples

Actes de parole (leçons 1 à 6)

Saluer.

Se présenter et présenter quelqu'un.

Remercier.

S'excuser.

Faire une demande ou une proposition (polie, ordinaire).

Donner/demander des indications sur le prix (faire des courses).

Téléphoner.

Prendre le train ou le métro.

S'adresser à quelqu'un sous différentes formes (polie, ordinaire, intime) selon la hiérarchie dans les relations.

Contenu grammatical (leçons 1 à 6)

La structure de la phrase et la position du verbe.

Le thème et le sujet.

Les pronoms personnels.

Les phrases affirmatives, négatives et interrogatives.

L'auxiliaire «desu» et la forme polie des verbes en «-masu».

Les temps verbaux : le passé et le non-passé.

Les verbes «aru» et «iru» exprimant l'existence.

Les particules (ha, ka, ga, no, mo, wo, to, ni, he, kara, made, de, ne, yo) et leur utilisation.

Les démonstratifs.

Les mots interrogatifs (itsu, nani/nan, dô, donata).

Les préfixes de politesse.

Le lieu.

Les chiffres et les nombres.

L'heure, le temps, la durée, les jours de la semaine.

Le moyen.

4. Documentation et références

Matériel obligatoire

- *Minna no Nihongo I* : livre de l'élève (en japonais), traduction et notes grammaticales (en français)
- Photocopies fournies par l'enseignant (7\$. Le coût sera réévalué à la fin de la session).

Matériel facultatif

- Le japonais utile en voyage, Harraps
- Dictionnaire de poche Webster Japanese-English, English-Japanese

5. Plan des activités

La majorité des activités d'apprentissage auront lieu en classe et seront constituées d'exercices oraux communicatifs, de mises en situation, d'explications grammaticales, de lecture, d'étude de vocabulaire et d'écoute de documents authentiques. Des activités d'apprentissage auront aussi lieu au laboratoire de langues.

6. Évaluation des apprentissages

Évaluation formative

Des activités d'évaluation formative (tests d'écriture de *hiragana* et de *katakana*, tests de vocabulaire, tests de transcription) auront lieu tout au long de la session.

Évaluation sommative

Un examen oral	15 %	Semaine précédant la semaine de lecture
Un examen écrit	20 %	Semaine précédant la semaine de lecture
Un examen oral	15 %	Dernière semaine de cours
Un examen écrit	20 %	Dernière semaine de cours
Devoirs et travaux	30 %	Les dates seront précisées en cours de session en fonction de la matière couverte.

7. Échelle des notes

Excellent :	A+ = 93-100	A = 90-92	A- = 87-89
Très bon :	B+ = 83- 86	B = 80-82	B- = 77-79
Bon :	C+ = 73- 76	C = 70-72	C- = 67-69
Passable :	D+ = 63- 66	D = 60-62	
Échec :	E = 0- 59		

8. Remarques particulières

- Étant donné la nature du cours et l'importance de la participation active des étudiants, la présence à tous les cours est vivement recommandée.
- Les étudiants sont tenus de faire leurs examens aux dates et heures prévues au plan de cours à moins de motifs sérieux ou de circonstances majeures hors de leur contrôle. Dans ce cas, l'étudiant concerné devra contacter la conseillère pédagogique, si possible avant la date de l'examen, ou au plus tard dans la semaine qui suit, et remplir le formulaire «demande de délai».
- L'étudiant qui ne se présente pas à une évaluation ou ne remet pas un travail à la date fixée se verra attribuer la note 0, à moins qu'il ne démontre que cette omission découle de circonstances indépendantes de sa volonté (exemples : urgence, maladie).

Locaux :

- Secrétariat DKN 2301 Tél. : 656-2321
- Responsable pédagogique : T. Mizoé DKN 6289 Tél. : 656-2131 poste 3568

9. Disponibilité de l'enseignant(e) : voir feuille de l'enseignant(e)